



Communiqué de presse

Loi de modernisation de l'agriculture : Vers une agriculture équitable

Le Sénat poursuit actuellement l'examen du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. A l'approche du titre II visant à « Renforcer la compétitivité de l'agriculture française », Mme Renée Nicoux est intervenue pour promouvoir une « *agriculture équitable* » en France.

Renée
NICOUX

*Sénateur
de la Creuse*

*Maire de
Felletin*

Le 20 mai, Renée Nicoux est intervenue dans l'hémicycle du Sénat en préalable de l'examen du Titre II du projet de loi de modernisation de l'agriculture et de la pêche. Elle a défendu un amendement visant à rédiger l'intitulé du Titre II du projet de loi différemment afin de rappeler qu'une politique agricole devait assurer, avant tout, un revenu équitable à la population agricole.

Lors de la présentation de cet amendement, **Renée Nicoux a appelé à se diriger vers une « *agriculture équitable* »** où le revenu des agriculteurs serait « *à la hauteur des efforts réalisés (...) en termes de qualité et de respect de l'environnement* ». Elle a indiqué qu'il n'était plus tolérable que des agriculteurs vendent leurs produits à perte.

La Sénateur a rappelé que le groupe socialiste souhaitait « *rééquilibrer les relations entre producteurs, transformateurs et distributeurs* » afin de mettre en place « *une répartition équilibrée de la valeur ajoutée dans la chaîne de commercialisation alimentaire* ».

Pour conclure son intervention, Renée Nicoux a indiqué que nous ne pouvions rester dans « *des considérations purement productivistes ne tenant pas compte des hommes* » et qu'il fallait réorienter notre agriculture afin « *qu'elle soit mieux disante, et non pas forcément moins disante* ».

Renée NICOUX
Sénateur-Maire de Felletin
tel :06 09 59 22 56